

L'avancée rapide des nouvelles technologies digitales et l'incapacité de l'entreprise à évoluer représentent deux des risques majeurs aujourd'hui pour les organisations.

L'audit interne doit donc être en mesure d'émettre une opinion sur l'efficacité de la gestion de ces risques : comment s'y prendre pour rester pertinent ?

"Comment audite-t-on la digitalisation?"

"Ces sujets ne rentrent pas dans le périmètre de responsabilité de l'audit interne"

"Le comité exécutif ne souhaite pas que nous auditions ces sujets"

"Il n'y a pas de programme de digitalisation à auditer / le projet de digitalisation ne progresse pas suffisamment pour pouvoir l'auditer"

**Les risques inhérents à la transformation digitale doivent être identifiés par l'audit interne et intégrés dans un plan d'audit de plus en plus agile et flexible :** avoir une opinion sur le protocole de gouvernance de l'information, la gestion des données sensibles ou encore la cyber-sécurité, la fuite et l'altération des données, la non détection en cas de défaillance algorithmique, la compromission de l'infrastructure technique, la négligence et/ou l'inexpérience des utilisateurs, n'est désormais plus une option. Le plan d'audit doit couvrir notamment les thèmes suivants :



Cybersécurité



Technologies mobiles et applications



Gouvernance informatique et data privacy

**Le profil des équipes d'auditeurs internes doit évoluer :** l'objectif étant de se doter d'un panel de compétences hybrides et adaptées à ces nouveaux enjeux via, par exemple, l'externalisation de certains audits qui permet d'accéder aux compétences recherchées de façon ponctuelle.

De plus, comme les autres fonctions de l'entreprise, **l'audit interne doit elle-même se transformer grâce aux opportunités offertes par la digitalisation :** la « next generation » d'auditeurs doit utiliser les outils d'analyse des données et de processus, ou encore des systèmes d'alerte intégrés dans le cadre d'audit en continu pour gagner en productivité et ainsi se donner les moyens de traiter les enjeux.

Protiviti accompagne les fonctions d'audit interne dans l'évaluation des impacts de la transformation digitale au sein de l'entreprise leur permettant de définir et d'exécuter, le cas échéant, un plan d'audit pertinent et basé sur les enjeux majeurs. Nous avons développé un **modèle d'évaluation de la maturité digitale de l'entreprise** ; l'objectif étant d'identifier les axes d'actions (missions d'audit) sur lesquels concentrer les activités de l'audit interne.

**Pour aller plus loin :**

Nous vous invitons à visionner notre Webinar "Digital Transformation : Is Internal Audit ready?" accessible via notre site internet <https://www.protiviti.com/FR-fr> ou via le flash code.

